Comité consultatif
en matière de
vérification interne

CINQUIÈME RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

1985-1986

Québec

Rapport préparé par Michel Racine et
publié par le Comité consultatif
du Conseil du trésor en matière
de vérification interne
- janvier 1987

Imprimé au Service de la reprographie
du ministère des Approvisionnements et Services

**Publications du Comité consultatif
en matière de vérification interne**

- La vérification interne et les autres fonctions de vérification et d'évaluation au sein d'une organisation (avril 1984)
- Bibliographie: la vérification informatique (mai 1985)
- Guide concernant les comités de vérification des ministères et des organismes du gouvernement du Québec (mars 1986)
- La planification de la vérification interne (septembre 1986)
- Bibliographie: le développement de systèmes d'informatique (novembre 1986)
- Guide pourl'élaboration d'une politique de régie interne traitant des relations avec les vérifications externes (novembre 1986)

ISBN 2-550-17015-6
Dépôt légal - 1er trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
(c) Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

5 Message du président

7 CHAPITRE I - Le Comité consultatif du Conseil du trésor en matière de vérifications interne

1. Mandat du Comité consultatif
2. Composition du Comité consultatif
3. Remplacement de participants
4. Conseil de direction

11 CHAPITRE II - Les activités du Comité consultatif

Secteurs d'activités

1. Assistance technique (12)
2. Communications (16)
3. Encadrement (19)
4. Perfectionnement (23)

23 CHAPITRE III - Renseignements généraux sur les effectifs dans le domaine de la vérification interne

1. Catégorisation des activités de vérification interne
2. Comité de vérification
3. Chronologie de la constitution des directions de vérifications interne
4. Niveau hiérarchique des directions de vérification interne

26 TABLEAUX DES EFFECTIFS

1 Cadres supérieurs et assimilés
2 Professionnels et assimilés
3 Techniciens
4 Cadres supérieurs, professionnels et techniciens, évolution des effectifs en vérification interne - Ministères
5 Cadres supérieurs, professionels et techniciens, évolutions des effectifs en vérification interne - Organismes

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Depuis sa mise sur pied il y a cinq ans, le Comité consultatif a connu trois étapes majeures qui ont marqué de façon significative le développement de ses activités, soit:

- l'implantation;
- la stabilisation des activités;
- l'exécution des travaux.

La phase d'implantation a vu la production d'avis et de rapports concernant, entre autres, la sélection et la classification du personnel oeuvrant en vérification interne, la coordination et la concertation des activités de vérification, les modalités d'établissement d'une direction de la vérification interne, le perfectionnement des vérificateurs internes. L'apport de cette phase d'implantation du Comité consultatif a été significatif au niveau de la présence de la vérification interne dans l'administration publique québécoise. Qu'il nous suffise de mentionner qu'aujourd'hui, la majorité des ministères et organismes sont dotés d'une telle fonction. Ainsi, nous dénombrons au 30 juin 1986, trente directions de vérification interne qui emploient au total 170 vérificateurs internes.

Tout en poursuivant son action orientée vers les besoins de la vérification interne, le Comité consultatif constate la pressante nécessité de stabiliser ses activités. La désignation d'un secrétaire permanent, le regroupement systématique des travaux menés par le Comité consultatif sous quatre coordonnateurs: l'assistance technique, encadrement, communications, perfectionnement de même que la détermination d'une programmation pluriannuelle de ses activités ont permis d'atteindre le degré de stabilisation recherché. La participation active des membres du Comité consultatif a permis, au cours de cette période, d'établir des bases de ses activités futures et d'amorcer certains travaux qui répondaient aux besoins les plus aigus des vérificateurs internes.

Le nombre et l'importance des dossiers à traiter conjugués avec l'exigence d'un court délai de développement démontrèrent rapidement aux membres du Comité consultatif les difficultés opérationnelles de l'étape d'exécution des travaux. Des représentations auprès du Secrétariat du Conseil du trésor ont été entreprises afin de doter le Comité consultatif de ressources humaines et financières plus adéquates. Dans l'attente d'une réponse affirmative, les membres du Comité n'ont pas pour autant mis en veilleuse leurs préoccupations fondamentales. Grâce encore une fois à la participation soutenue de ses membres, le Comité consultatif a produit un nombre significatif d'avis et de rapports traitant notamment de la vérification interne et des autres fonctions de vérification, de l'évaluation de programme, des normes pour la pratique professionnelle de la vérification interne, des comités de vérification et des outils de planification de la vérification interne.

Le Comité consultatif se doit, au cours de l'exercice 1986-1987, d'accentuer la réalisation de sa planification pluriannuelle et l'importance d'examiner avec le Conseil du trésor les difficultés opérationnelles que suscite une telle accentuation constitue sans contredit la priorité. La reconnaissance des demandes du Comité consultatif en matière de ressources humaines et financières s'avère nécessaire pour un développement harmonieux de ses activités. Comme par les années passées et en attente de solutions plus opérationnelles, les activités du Comité consultatif devront quand même se poursuivre suivant l'ordre de priorité établi. Le dynamisme des vérificateurs internes sera encore une fois sollicité.

Simultanément à cet effort de rationalisation de ses activités actuelles, le Comité consultatif devra explorer la possibilité de s'acquitter de nouvelles responsabilités ayant trait d'une part au développement d'un rôle conseil auprès du Conseil du trésor dans les domaines de l'administration publique qui ont une connotation avec le contrôle interne et, d'autre part, à des interventions de vérification interne prédéterminées.

Le Comité consultatif entend toujours exercer ce rôle de témoin de l'évolution de la vérification interne au gouvernement du Québec avec élan et détermination. Il ne devra pas pour autant négliger les possibilités qui pourront lui être offertes d'accroître son expertise dans l'orientation de l'administration publique québécoise. La qualité des travaux réalisés à ce jour de même que l'engagement soutenu de ses membres permettent au Comité consultatif de croire pleinement à la réalisation de ses objectifs et au développement de nouvelles perspectives.

Le Président,

Alain Deroy

CHAPITRE 1 - LE COMITÉ CONSULTATIF DU CONSEIL DU TRÉSOR EN MATIÈRE DE VÉRIFICATION INTERNE

1. Mandat du Comité consultatif

Le Comité consultatif a pour mandat général de voir à améliorer l'efficience et l'efficacité de la vérification interne dans les ministères et les organismes désignés par le Conseil du trésor.

Le Comité consultatif est aussi chargé de conseiller le Conseil du trésor sur tout problème relatif à l'application de la politique gouvernementale en matière de vérification interne.

Enfin, le Comité consultatif doit faire profiter les différents groupes de vérification interne ainsi que les membres observateurs de ses travaux.(1)

2. Composition du Comité consultatif

Le Comité consultatif se compose de dix (10) membres votants sélectionnés parmi les directeurs de vérification interne représentant les ministères et organismes désignés par le Conseil du trésor et de trois (3) membres observateurs, soit le Secrétariat du Conseil du trésor, le Contrôleur des Finances et le Vérificateur général.

Au 30 juin 1986, les ministères et organismes ci-après, formaient, le Comité consultatif.

Ministères/organismes	Représentants
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	Henri Lambert, membre votant, Directeur, Direction de la vérification interne
Commission de la santé et de la sécurité du travail	Yves Dupuis, membre votant, Directeur, Direction de la vérification interne
Conseil du trésor	Marcel M.-Déchêne, membre observateur, Directeur Direction de la gestion financière

(1) CT 134933 du 11 août 1981

Conseil du trésor	Serge Filion, membre observateur, Direction de la gestion financière
	Michel Racine, Secrétaire permanent du Comité consultatif
Contrôleur des Finances	Pierre Pelletier, membre observateur, Directeur, Direction de la vérification des systèmes
Finances	Donald Grenier, membre votant, Directeur, Direction de la vérification interne
Justice	Pierre-Paul Gervais, membre votant, Directeur, Direction de la vérification et de l'évaluation
Loisir, Chasse et Pêche	Vacant, membre votant,
Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu	Alain Deroy, membre votant, Directeur, Direction de la vérification
Régie de l'assurance-automobile du Québec	Raynald Noël, membre votant, Directeur, Direction de la vérification interne
Régie de l'assurance-maladie du Québec	Yvon Bolduc, membre votant, Directeur, Service de l'évaluation des systèmes de gestion
Santé et Services sociaux	Jean-Marie Lampron, membre votant, Directeur, Direction de la vérification interne
Transports	Marcel Plante, membre votant, Directeur, Service de la vérification interne
Vérificateur général	Yvan Mathieu, membre observateur, Directeur, Direction des normes et de l'inspection professionnelle

3. Remplacement de participants

Le Comité consultatif tient à remercier expressément les représentants du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et du Vérificateur général, messieurs André Fiset et Marcel Rhéaume, pour leur contribution respective. Messieurs Fiset et Rhéaume ont été appelés à exercer d'autres fonctions au sein de l'administration publique.

4. Conseil de direction

Au cours du présent exercice, monsieur André Fiset a assumé la présidence du Comité consultatif jusqu'à sa démission, le 23 avril 1986. Monsieur Alain Deroy, vice-président, a assumé la direction du Comité consultatif par la suite.

CHAPITRE II - LES ACTIVITÉS DU COMITÉ CONSULTATIF

Secteurs d'activités

Afin d'être en mesure de s'acquitter le plus efficacement possible de son mandat, le Comité consultatif a regroupé l'ensemble de ses travaux sous quatre thèmes, chapeautés chacun par un coordonnateur chargé de diriger une équipe de responsables de projets. Ces zones d'intervention sont:

- **l'assistance technique** sous laquelle l'on retrouve les travaux menés eu égard aux méthodes ainsi qu'aux outils de vérification interne;

- les **communications** veillent à accroître le rayonnement de la vérification interne au sein de l'administration publique québécoise; à offrir des tribunes susceptibles de favoriser les échanges entre vérificateurs internes; également entre ces derniers, le Contrôleur finances et le Vérificateur général;

- un troisième secteur concentre ses efforts sur **l'encadrement** de la vérification interne: politique gouvernementale en matière de vérification interne, normes de vérification interne, règles d'éthique entre intervenants, comités de vérification;

- le dernier volet a trait au **perfectionnement** des vérificateurs internes.

Après avoir dressé un éventail des projets susceptibles d'être concrétisés à court, moyen et long terme, les membres du Comité consultatif arrêtent annuellement un programme d'activités pour chacun de ces secteurs. Un relevé des suivis mensuels de projets montre qu'en moyenne, une douzaine de groupes de travail ont été constamment à l'oeuvre au cours du présent exercice, nécessitant ainsi la participation d'une trentaine de directeurs ou professionnels de la vé-rification interne. Du 1er juillet 1985 au 30 juin 1986, le Comité consultatif a tenu onze assemblées mensuelles régulières de même qu'uneréunion spéciale ayant pour thème l'évaluation de programme.

On trouvera, à la suite et par secteur, la description sommaire de certaines activités du Comité.

1. Assistance technique

Au cours de l'exercice 1985-1986, les activités du secteur **assistance technique** ont été centrées sur cinq projets:

- centre de documentation pour intervenants en vérification;
- planification des activités de vérification interne;
- contenu et diffusion des rapports de vérification;
- contrôle interne;
- rapport annuel d'activités de vérification interne.

Les objectifs poursuivis par chacun de ces projets de même que leur état d'avancement sont présentés de façon plus détaillée ci-après.

Alain Deroy, coordonnateur

1.1 Centre de documentation pour les intervenants en vérification

Rappelons qu'à titre d'expérience pilote, une bibliographie relative à la vérification informatique avait été réalisée en mai 1985 et que les résultats d'un sondage mené au début du présent exercice auprès des directeurs de vérification interne devaient amener la réalisation d'autres bibliographies adaptées aux besoins du milieu. Plusieurs sujets ont alors été mis de l'avant dont prioritairement la vérification intégrée et la vérification des systèmes en développement.

Des index d'ouvrages spécialisés couvrant ces deux thèmes ont été élaborés et seront incessamment à la disposition des divers intervenants en vérification. Près de 300 références relatives à la vérification des systèmes en développement et une revue de la littérature concernant la vérification intégrée seront ainsi disponibles. On ne peut passer sous silence la contribution importante de la bibliothèque administrative du ministère des Communications dans la préparation de ces documents.

Alain Deroy, responsable
Jeannine Miville-Deschênes, Santé et Services sociaux
Maurice Daigneault, Régie de l'assurance-automobile du Québec

1.2 Planification des activités de vérification interne

Au cours du précédent exercice, un comité de travail avait été constitué afin d'analyser ce sujet et de réaliser les deux objectifs suivants, soit:

- inventorier les diverses méthodes et techniques de planification et de programmation;
- proposer une orientation et une méthodologie.

Un document de travail a alors été soumis au Comité consultatif pour approbation.

Au cours de l'exercice 1985-1986, les objectifs rattachés à ce projet étaient davantage orientés au niveau de la détermination d'un mode de diffusion des résultats auprès des intervenants en la vérification interne. Après discussion, il a été convenu d'ajuster le document de travail en fonction des commentaires fournis par les membres du Comité consultatif et de le diffuser auprès des sous-ministres et dirigeants d'organisme.

Alain Deroy, responsable
Yvon Bolduc
Alain Chassé, Énergie et Ressources
Florent Cloutier, Régie de l'assurance-automobile du Québec
Jeannine Miville-Deschênes, Santé et Services sociaux

1.3 Contenu et diffusion des rapports de vérification interne

Le mandat du groupe de travail consiste à inventorier diverses méthodes et techniques de rédaction de rapport et d'en arrêter des principes directeurs quant au contenu.

Une cueillette d'information a été menée auprès de l'ensemble des directions de vérification interne afin d'avoir en main des documents, articles, bibliographies, modèles de rapport de vérification interne. Vingt directeurs ont répondu à la demande de consultation du groupe de travail et fait effectivement parvenir de extraits des manuels de vérification, des copies de rapport de vérification et des articles de périodiques.

Le groupe de travail s'est réuni à sept reprises afin de planifier ses travaux et d'analyser la documentation reçue ainsi que des articles sur la rédaction de rapport tirés du périodique **Internal Auditor** . Différents manuels et brochures sur les règles de rédaction de rapport et de leur diffusion tant en général qu'au point de vue strictement de la vérification ont aussi été consultés.

Des tableaux synoptiques concernant les différents critères, règles, méthodes, processus et techniques de rédaction de rapport de vérification ont, par la suite, été dressés afin d'être en mesure de dégager un consensus sur les éléments importants du contenu d'un rapport. Un projet de document sur le contenu et la diffusion des rapports de vérification interne sera incessamment soumis pour approbation au Comité consultatif.

Yves Dupuis, responsable
Alain Chassé, Énergie et Ressources
Pierre Parent, Office de la protection du consommateur

1.4 Contrôle interne

Ce groupe de travail a pour mandat de produire un document qui définisse les éléments constitutifs du contrôle interne dans un contexte gouvernemental. Cette définition englobe tous les aspects du contrôle tant au niveau financier et budgétaire qu'au niveau opérationnel et gestion de la qualité.

Dans un premier temps, les membres du groupe de travail ont mené une recherche bibliographique auprès de l'ensemble des directions de vérification interne, de certains organismes gouvernementaux et de quelques institutions dont l'Institut canadien des comptables agréés, l'Ordre des comptables agréés du Québec, les corporations professionnelles des comptables généraux licenciés et des comptables en administration industrielle de même que des universités.

Cette recherche a permis d'établir une importante liste de publications existant sur le sujet. Le groupe de travail oeuvre présentement à l'élaboration de la version préliminaire du document suivant le plan ci-après:

- introduction précisant la nature du mandat, la démarche effectuée, le but de la vérification interne et ses centres d'intérêt;
- les objectifs généraux du contrôle interne;
- les contrôles administratifs et financiers;
- les éléments constitutifs du contrôle interne.

Francine Martel Vaillancourt, responsable, Commission des normes du travail
Denis Allard, Main-d'oeuvre et sécurité du revenu
Alain Deroy
Wilhelmine Desjardins, Commission des normes du travail
Viateur Laplante, Société de développement industriel du Québec

1.5 Rapport annuel d'activités de vérification interne

Ce projet vise à fournir aux directions de vérification interne divers modèles de rapport annuel d'activités. Le comité de travail mis sur pied à cet effet, a amorcé ses travaux en conduisant une cueillette d'information auprès des directions de vérification interne. Au cours du prochain exercice, le groupe de travail entend soumettre au Comité consultatif un document de réflexion faisant état de cette consultation, présentant un guide d'élaboration et identifiant les obligations (C.T. et normes professionnelles) pour tout secteur de vérification interne.

Jacques Piette, responsable, Office des ressources humaines
Alain Deroy
Alain Chassé, Énergie et Ressources

2. Communications

Les dossiers dévolus au secteur des communications en 1985-1986 avaient trait à:

- promotion de la vérification interne;
- impacts de la vérification interne;
- pochette documentaire sur la vérification interne au gouvernement du Québec;
- rayonnement de la vérification interne;
- rencontres entre les directeurs de vérification interne, le Contrôleur des finances et le Vérificateur général.

Raynald Noël, coordonnateur

2.1 Promotion de la vérification interne

Le groupe de travail formé à cette fin a étudié différentes alternatives concernant le genre d'information et la forme de présentation qui seraient les plus susceptibles de favoriser une telle promotion. Une des avenues potentielles portait sur l'élaboration de dépliants comparant la fonction "vérification interne" à des outils journaliers des gestionnaires tels que: stylo, calculatrice, etc. Des essais menés avec la collaboration de personnes ressources externes ont démontré la nécessité de préconiser une autre approche.

Donald Grenier, responsable

2.2 Les impacts de la vérification interne

Le projet mentionné en titre émane de la préoccupation du Comité consultatif de promouvoir la fonction "vérification interne" auprès de la haute direction de la fonction publique.

En vue de répondre à cette préoccupation, un groupe de travail prépare présentement un document visant à sensibiliser les sous-ministres et les dirigeants d'organisme sur la nature et l'importance des impacts générés par cette fonction au cours des dernières années. Le document pourra également susciter, auprès des directions de vérification interne, le besoin de se doter, aux fins de leur gestion, d'un instrument de mesure des impacts de leurs activités.

Suivant la marche actuelle des travaux, le document projeté comportera deux volets principaux:

- les impacts résultant de recommandations de nature préventive, i.e. visant à se prémunir contre des risques potentiels;
- les impacts résultant de recommandations de nature corrective, i.e. visant à générer des améliorations en fonction de situations connues.

Le groupe de travail estime que les directions de vérification interne ont principalement effectué, au cours des dernières années, des interventions selon le premier volet. En raison même de leur caractère préventif, ces interventions ne donnent généralement pas lieu à des évaluations d'impacts. Le groupe de travail est d'avis qu'il sera néanmoins possible d'illustrer les impacts de cette nature en incluant, dans le document de promotion, quelques exemples des commentaires qu'ont exprimés les dirigeants, à la suite d'interventions de cette nature. Le second volet du document comportera plus spécifiquement quelques exemples d'impacts résultant directement du deuxième type d'intervention. La cueillette des cas présentés est effectuée dans l'ensemble des ministères et organismes assurant ainsi la représentativité de la fonction "vérification interne" au gouvernement du Québec. Le document de promotion devrait être disponible vers la fin de l'exercice 1986-1987.

Yvon Bolduc, responsable
Donald Grenier

2.3 Pochette documentaire sur la vérification interne au gouvernement du Québec

Il s'agit essentiellement d'avoir en main une documentation structurée pour fins de présentation et d'information. Le véhicule de transmission des documents du Comité consultatif, soit une pochette distinctive, a été réalisé.

Michel Racine, responsable

2.4 Rayonnement de la vérification interne

Ce projet à caractère permanent, vise à accroître le rayonnement de la vérification interne en présentant des conférences, en participant à des colloques, en publiant des articles, en favorisant l'implantation de membres du Comité consultatif dans des comités gouvernementaux. A titre indicatif, notons la participation de membres du Comité consultatif, comme conférenciers, lors du 8e congrès de l'Association des centres d'accueil du Québec et du congrès annuel de l'Ordre des comptables agréés du Québec. Il en va de même de la parution prochaine d'un article sur la vérification interne dans le bulletin d'information **REFLETS**

Raynald Noël, responsable

2.5 Rencontres entre les directeurs de vérification interne, le Contrôleur des finances et le Vérificateur général

Ce projet a pour objectif d'offrir un forum susceptible de favoriser les échanges dans une finalité éventuelle de coordination et de concertation des travaux de vérification.

Une rencontre avec le Vérificateur général a eu lieu, en novembre 1985, sous les auspices de l'Assemblée des directeurs de vérification interne du gouvernement du Québec. Une rencontre du même ordre sera organisée dès la nomination d'un Contrôleur des finances.

Raynald Noël, responsable

3. Encadrement

Dans le secteur **Encadrement** , cinq projets ont particulièrement retenu l'attention au cours de l'année écoulée, il s'agit de:

- comité de vérification;
- politique cadre d'évaluation de programme;
- différence et complémentarité des principaux intervenants en vérification;
- échanges et relations avec les intervenants externes en matière de vérification;
- renseignements généraux relatifs à la fonction "vérification interne" dans d'autres administrations publiques.

Marcel Plante, coordonnateur

3.1 Comité de vérification

La mise sur pied d'un comité de vérification est susceptible de soulever plusieurs interrogations, aussi bien au niveau des sous-ministres/ dirigeants d'organisme que parmi les responsables de la vérification interne. Les questions soulevées portent tant sur le rôle, le mandat et les objectifs d'un comité de vérification que sur ses modalités de fonctionnement. Cette problématique a incité le Comité consultatif à conduire les recherches et analyses nécessaires à la réalisation d'une brochure d'information. Ce document a fait l'objet d'un examen du Comité consultatif au cours d'une réunion spéciale, plusieurs modifications ou précisions ont alors été suggérées. La brochure intitulée **Guide concernant les comités de vérification des ministères et des organismes du gouvernement du Québec** a été publiée en mars 1986.

André Fiset, responsable
Pierre-Paul Gervais
Raynald Noël
Michel Racine

3.2 Politique cadre d'évaluation de programme

Le Comité consultatif a poursuivi l'analyse du projet de politique cadre d'évaluation de programme au cours de la présente année compte tenu de l'importance de ses interrelations avec la politique de vérification interne du Conseil du trésor (C.T. 129100). Un débat spécial a été demandé par les membres du Comité consultatif et un avis global a été préparé particulièrement en ce qui a trait à la différenciation entre les fonctions de vérification interne et d'évaluation de programme. Diverses représentations ont été par la suite menées auprès du Comité responsable de la préparation de ce projet de politique afin de faire valoir les opinions du Comité consultatif. Compte tenu de l'importance de ce dossier par rapport à l'application de la politique de vérification interne, les membres du Comité consultatif ont convenu de suivre, sur base permanente, l'évolution du projet afin d'être en mesure, le cas échéant, de conseiller adéquatement le Conseil du trésor sur cette question.

Alain Deroy, responsable

3.3 Différence et complémentarité des principaux intervenants en matière de vérification interne

Une certaine zone grise perdure relativement à la différence et à la complémentarité qui existent entre la fonction du Vérificateur général, celle du Contrôleur des finances et celle du vérificateur interne. Cette confusion s'est accentuée lors de l'utilisation de la vérification systémique par le Contrôleur des finances et s'est davantage accrue depuis l'élargissement du mandat du Vérificateur général.

D'ailleurs, le Vérificateur général notait l'existence d'une telle situation embrouillée, dans un rapport à l'Assemblée nationale du 31 mars 1983, en ces termes:

> "La multiplicité des intervenants en matière de vérification à l'échelle gouvernementale a souvent été citée comme une source réelle ou potentielle de duplication et comme prétexte au refus d'implanter la vérification interne. Il serait nécessaire dans ce contexte de faire ressortir clairement le rôle distinct et essentiel de la vérification interne et son caractère prioritaire au service de la direction des ministères et organismes".

Le Comité consultatif a donc constitué un groupe de travail aux fins de clarifier et de faire connaître la différence et la complémentarité entre les trois principaux intervenants en matière de vérification au sein des ministères et organismes. Ce groupe de travail est en voie d'élaborer un document présentant: la raison d'être de chacun des trois intervenants, une synthèse de leurs rôles et de leurs responsabilités respectifs, un sommaire de la différence et de la complémentarité qui existent entre la mission de chacun, les risques réels ou apparents de duplication et de chevauchement entre leurs champs d'intervention et leurs moyens d'exécution.

Donald Grenier, responsable
Marcel Plante

3.4 Politique de relations avec les intervenants externes en matière de vérification

Une préoccupation du Comité consultatif vise à assurer une coordination entre les travaux de vérifications externe et interne.

A cet effet, un comité de travail a été créé pour proposer un guide relatif à l'établissement d'une **Politique de relations avec les intervenants externes en matière de vérification.**

Le comité de travail s'est réuni à neuf occasions et a fait l'inventaire et l'analyse des politiques qui existent au sein des ministères et organismes. Un premier rapport a été soumis aux membres du Comité consultatif pour fins de discussion et les ajustements suggérés ont été apportés.

Les textes finaux ont été présentés pour l'approbation des membres du Comité consultatif à leur réunion de juin.

Henri Lambert, responsable
Jean Bilodeau, Agriculture, Pêcheries et Alimentation

3.5 Renseignements généraux relatifs à la fonction "vérification interne" dans d'autres administrations publiques

Les membres du Comité consultatif ont ressenti le besoin d'avoir en main un éventail de données permettant d'établir la position relative de la vérification interne au gouvernement du Québec par rapport à la situation existant dans d'autres administrations publiques d'envergure.

Des renseignements d'ordre général ayant notamment trait:

- aux effectifs oeuvrant en vérification interne;
- au niveau hiérarchique des directions de vérification interne;
- à l'établissement de comités de vérification;
- aux normes de vérification interne;
- à l'étendue des mandats de vérification;
- au perfectionnement des vérificateurs internes;
- à la vérification interne et aux autres fonctions d'évaluation et de vérification;

ont été recueillis auprès des fonctions publiques du Canada, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

Afin de répondre efficacement au but initialement fixé, ces données devront être analysées en profondeur, replacées dans leur contexte d'origine et complétées, le cas échéant, par l'obtention d'informations additionnelles.

4. Perfectionnement

A l'instar du Comité des responsables de l'informatique du secteur public (C.R.I.S.P.) et du Comité interministériel de développement (C.I.D.), le Comité consultatif s'est joint au regroupement des achats en perfectionnement (R.A.P.) de l'Office des ressources humaines. Suivant les termes de cette association, le Comité consultatif est responsable globalement:

- d'analyser les besoins des vérificateurs internes;
- de négocier les contrats avec les firmes et institutions;
- d'effectuer la publicité et répondre aux demandes des clients;
- de compiler les évaluations et donner la rétroaction aux intéressés.

Quant au regroupement des achats en perfectionnement, il s'acquitte des responsabilités suivantes:

- réserver les salles et l'équipement requis;
- recevoir les inscriptions;
- prendre charge de la facturation.

Au niveau des techniques de vérification, l'accent a encore porté sur l'acquisition d'une méthodologie de vérification intégrée. Les outils informatiques susceptibles de concourir à la réalisation des opérations de vérification ont également retenu l'intérêt des participants. Afin de satisfaire le premier de ces besoins, le Comité consultatif a maintenu l'entente intervenue avec la Fondation canadienne pour la vérification intégrée à l'effet d'offrir un programme spécial de formation à l'intention du personnel de la fonction publique québécoise.

Plus de soixante vérificateurs internes se sont inscrits aux trois sessions qui ont été organisées: vérification de l'efficience, principes de base de la vérification intégrée et vérification de la gestion des ressources humaines. Afin de répondre dans l'immédiat aux différents besoins qu'englobe une méthodologie de vérification informatique, le Comité consultatif a maintenu, via le regroupement des achats en perfectionnement, son association avec le C.R.I.S.P. dont les activités de perfectionnement, sans pour autant être spécifiquement orientées vers la vérification interne, rejoignent un éventail très varié de besoins.

Au chapitre des habiletés professionnelles, deux thèmes ont nettement primé soit la rédaction de rapports et les relations interpersonnelles. En ce qui a trait aux connaissances de la gestion et du milieu, les vérificateurs internes ont, comme au cours des dernières années, axé leurs intérêts sur les principes généraux de gestion, une sensibilisation à l'informatique, des colloques et conférences sur la vérification.

Les directions de vérification interne ont consacré, en moyenne, au cours de l'année budgétaire écoulée près de 640 $ par individu au perfectionnement de leur personnel comparativement à 865 $ en 1984-1985.

Cette année, chacun des vérificateurs internes a consacré en moyenne cinq jours à des sessions organisées de perfectionnement par rapport à sept au cours de la dernière année.

Dans les ministères et organismes où il a été possible de dresser une rétrospective des besoins en perfectionnement exprimés au cours des dernières années, les directeurs de vérification interne constatent très majoritairement une nette évolution vers:

- la vérification intégrée;
- la vérification informatique;
- la vérification de gestion;
- l'acquisition de connaissances spécifiques.

Michel Racine, coordonnateur

CHAPITRE III - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES EFFECTIFS DANS LE DOMAINE DE LA VÉRIFICATION INTERNE

Les données recueillies par le Secrétariat du comité consultatif auprès de l'ensemble des directeurs de vérification interne permettent la présentation, dans les pages suivantes, de renseignements généraux relatifs à divers thèmes d'intérêt pour les vérificateurs internes de même que de cinq tableaux faisant état de la situation des effectifs dans le domaine de la vérification interne.

1. Catégorisation des activités de vérification interne

Les normes pour la pratique professionnelle de la vérification interne, édictées par l'Institut des vérificateurs internes, définissent l'étendue de la mission de la vérification interne suivant cinq grands champs d'intervention: fiabilité et intégrité de l'information; conformité aux politiques, lois et règlements; protection des biens; utilisation économique et efficience des ressources; réalisation des objectifs. La politique gouvernementale en matière de vérification interne reprend essentiellement ces mêmes champs d'intervention.

Invités à répartir suivant cette typologie les travaux de vérification interne effectués dans leur ministère ou organisme au cours de la période du 1er juillet 1985 au 30 juin 1986, les directeurs ont globalement répondu:

Champs d'intervention	Pourcentage de la répartition du temps
Fiabilité et intégrité de l'information	20
Conformité aux politiques, aux plans, aux procédures, aux lois et aux règlements	33
Protection des biens	9
Utilisation économique et efficiente des ressources	23
Réalisation des objectifs et des buts établis pour les opérations ou pour les programmes	15

Des trente directeurs interrogés au sujet de l'évolution de leurs activités de vérification interne:

- sept ont répondu ne pas être en mesure de se prononcer compte tenu de la création récente de leur direction;
- dix ont estimé s'acquitter, au cours des dernières années, de plus ou moins les mêmes activités en raison principalement de l'étendue du cycle de vérification;
- à l'exception de deux d'entre eux, les autres directeurs de vérification interne estiment que les champs d'intervention de la fiabilité de l'information, de la conformité aux politiques et de la protection des biens ont connu une diminution sensible d'activités au profit de l'utilisation économique et efficiente des ressources et de la réalisation des objectifs.

2. Comité de vérification

Au 30 juin 1986, onze ministères et douze organismes avaient mis sur pied un comité de vérification comparativement à un total de vingt et un l'année précédente. Les comités de vérification recensés sont, en moyenne, en opération depuis presque trois années et ont connu très peu de modifications quant à leur composition, mode de fonctionnement ou objectifs.

3. Chronologie de la constitution des directions de vérification interne

Période	Nombre de directions
1965-1969	1
1970-1974	7
1975-1979	5
1980-1984	15 *
1985-	2

* Dont cinq en 1983 et en 1984 respectivement.

4. Niveau hiérarchique des directions de vérification interne

Niveau hiérarchique	Directions de vérification interne		
	1986-06	1985-06	1984-09
Sous-ministre/ dirigeant d'organisme	26	24	21
Sous-ministre adjoint	2*	3	3
Directeur général de l'administration	2	1	2
	30	28	26

*Dont le directeur général de la Sûreté du Québec.

Tableau 1 - Cadres supérieurs et assimilés dans le domaine de la vérification interne, évolution des effectifs *

	1984-09	1985-06	1986-06
(909) Officiers (S.Q.)**	--	--	1
(630) Classe II	1	1	1
Classe III	2	2	2
Classe IV	17	17	18
Classe V	9	11	10
	29	31	32

* Des cadres supérieurs cumulent, en sus de la direction de la vérification, d'autres responsabilités.

** A l'exclusion du Service de la vérification et du contrôle de gestion de la Sûreté du Québec pour les années 1984 et 1985.

Tableau 2 - Professionnels et assimilés dans le domaine de la vérification interne, évolution des effectifs *

	1984-09	1985-06	1986-06
(100) Agent de la gestion du personnel	1	1	1
(102) Agents de développement industriel	1	1	2
(103) Agents de la gestion financière	41	39	40
(105) Agents de recherche et de planification socio-économique	4	5	9
(108) Analystes de l'informatique et des procédés administratifs	59	57	58
(111) Attachés d'administration	6	5	8
(910) Policiers (S.Q.) **	--	--	10
	112	108	128

Tableau 3 - Techniciens dans le domaine de la vérification interne, évolution des effectifs *

	1984-09	1985-06	1986-06
(206) Technicien en vérification fiscale	1	--	--
(209) Agents-vérificateurs	4	10	9
(214) Agents d'aide socio-économique	2	2	--
(264) Techniciens en administration	2	2	--
(272) Techniciens en informatique	--	--	1
	9	14	10

* A l'exclusion du personnel occasionnel.
** A l'exclusion du Service de la vérification et du contrôle de gestion de la Sûreté du Québec pour les années 1984 et 1985.

Tableau 4 - Cadres supérieurs, professionnels et techniciens, évolution des effectifs en vérification interne - Ministères*

	Effectifs en poste			
	1986-06	1985-06	1984-09	1983-09
Affaires culturelles	3	3	3	-
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	9	8	7	8
Assemblée nationale	3	3	3	1
Éducation	5	2	4	7
Énergie et Ressources	7	7	6	4
Enseignement supérieur, Science et Technologie	5	5	-	-
Finances	3	3	3	3
Industrie et Commerce	2	2	2	-
Justice	9	10	7	10
Loisir, Chasse et Pêche	4	6	7	6
Relations internationales	2	2	2	2
Revenu	11	9	13	14
Transports	10	12	12	10
Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu	11	11	10	9
Santé et Services sociaux	7	6	7	9
Travaux publics et Approvisionnement	-	-	5	5
	91	89	91	88

Tableau 5 - Cadres supérieurs, professionnels, techniciens et assimilés, évolution des effectifs en vérification interne - Organismes *

	Effectifs en poste			
	1986-06	1985-06	1984-09	1983-09
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	5	5	4	6
Commission des normes du travail	4	3	3	4
Commission de la santé et de la sécurité du travail	13	13	13	14
Commission des transports	2	2	2	2
Commission des valeurs mobilières**	2	2	2	1
Curateur public du Québec	3	1	1	1
Office de la protection du consommateur	1	-	-	-
Office des personnes handicapées du Québec	2	-	-	-
Office des ressources humaines	4	6	6	7
Régie de l'assurance-automobile du Québec	15	15	7	8
Régie de l'assurance-maladie du Québec	3	3	7	7
Régie des entreprises de construction	-	1	-	-
Régie des rentes du Québec	7	7	8	8
Société de développement industriel	3	2	2	1
Société d'habitation du Québec	4	4	4	4
Sûreté du Québec	11	-	-	-
	79	64	59	63

* A l'exclusion du personnel occasionnel.
** Personnel affecté à demi-temps à des travaux de vérification interne.

Gouvernement du Québec
Conseil du trésor